

2025/  
2029



# DIAGNOSTIQUE DU TERRITOIRE



# LE TERRITOIRE

## En bref

La Communauté de Communes Sundgau est un territoire rural à profils multiples.

Les activités et services restent répartis sur le bassin de vie situé au nord du territoire, mais cette situation tend à évoluer par la mise en place de politiques locales permettant la structuration des équipements et des services pour les habitants.

Même si la densité de la population et l'installation de nouvelles familles restent faibles au regard de l'évolution de la démographie ces dernières années, le développement de l'attractivité du territoire est un enjeu fort de la Communauté de Communes Sundgau.

**Le renouvellement de la population est quant à lui, un enjeu majeur auquel il convient de remédier dans le cadre du développement du territoire de la CCS.**

**Le vieillissement de la population reste un facteur d'adaptation à prendre en compte dans le futur, dans une optique de mise en pratique d'une politique sociale locale cohérente.**

Le nombre de couples sans enfant reste non négligeable et le nombre de famille nombreuse décroît au sein du territoire tandis que le nombre de familles monoparentales est important et s'accroît. Si le nombre d'allocataires est majoritairement en baisse, les statistiques sont à prendre avec les précautions qui s'imposent au regard de « l'invisibilité » (Revenus, prestations sociales, etc.) générée par les moyennes statistiques fournies par rapport au nombre d'habitants des communes.

L'évolution de la population, les impacts de la crise sanitaire ont fait émerger de nouveaux usages, notamment lorsqu'il s'agit de communication et de la transmission d'informations en direction des habitants et des différents utilisateurs des services publics (visioconférences, réseaux sociaux, newsletter et gazette, etc.).

Le développement de l'utilisation des canaux numériques s'est vu amplifier, mais les informations ne sont pas pour autant plus accessibles à certaines tranches d'âges ou aux personnes peu familières de ces outils.

Les données relatives à l'âge des habitants permettront de préciser et de faire des choix politiques concernant les besoins spécifiques pour chaque tranche d'âges et seront un indicateur important pour l'orientation et la prise de décisions d'un plan de développement à l'échelle du territoire.

**La transition entre les âges et les facteurs liés à l'implantation des jeunes populations sur le territoire est un questionnement important.**

**Comme l'ensemble des espaces ruraux de France Métropolitaine, le territoire de la Communauté de Communes présente des situations très contrastées.**

Le Sud du territoire est très peu dense pour ne pas dire isolé et la population décroît au fil du temps. L'accès à divers services et les temps de trajets ne répond pas aux critères qui permettent de favoriser l'installation de jeunes adultes en âge de fonder une famille dans cette partie Sud de la CCS.

**De plus, du fait de sa multipolarisation, le territoire est soumis à une problématique d'attractivité simple :**

**Les revenus captés par les résidents ne sont pas dépensés au sein même du territoire** et le manque de services n'influence pas ou peu l'installation d'entreprises.

L'économie territoriale est peu influencée par le tourisme et les activités culturelles proposées sur le territoire.

Le dynamisme de l'animation de la vie sociale favoriserait l'amélioration du cadre de vie, et sa croissance est un enjeu sur lequel il conviendrait de s'appuyer pour permettre l'installation de lieux de sorties et divers lieux de vie au sein de la CCS.

Le territoire de la CCS a cet atout de disposer d'une histoire riche et d'un patrimoine matériel et immatériel qui permettrait sa mise en lumière et son rayonnement, on parle dès lors de « patrimoine touristique ».

Parmi les 8 filières permettant de structurer le secteur culturel, le territoire de la CCS dispose de ressources tant dans le domaine associatif que dans la présence d'acteurs culturels (artistes et bénévoles) professionnels et amateurs qui permettraient la mise en place d'une stratégie de développement à la fois pour les habitants, en stimulant le dynamisme et la participation aux initiatives locales, mais aussi qui permettrait une croissance du tourisme et un rayonnement au-delà des frontières de la collectivité.

Le secteur culturel est créateur d'une valeur économique et ce qui est appelé « animation de la vie sociale » est un vecteur de cohésion qui n'est plus à démontrer, c'est également un levier dans les domaines de l'apprentissage, de la sensibilisation, de l'éveil, et de l'éducation (sans être catégorisant selon le sexe, l'âge, ou les origines culturelles, puisque pour mémoire il s'agit d'un droit fondamental défini dans la « déclaration de Fribourg ») et d'emplois directs ou indirects.

**Les Médiathèques du Sundgau, et du Rocher sont des structures « outils » qui permettent d'accueillir une offre de qualité pour les habitants.**



**Sur le territoire de la CCS, on constate un manque de visibilité des actions et des acteurs présents, et des besoins de mutualisation des informations ainsi que d'outils de transmission plus efficaces** (transmissions des informations entre les structures et les établissements scolaires, entre les structures et acteurs culturels, mais aussi entre et avec les communes, concernant les informations d'intérêt communautaire) pour la plupart des domaines (petite enfance, enfance, jeunesse, accès aux droits et aides, connaissances des prestations sociales et des actions mises en place par la CAF, service de mobilité, etc.) analysés dans cet état des lieux.

**Les logements vacants se multiplient dans les zones les plus rurales et les jeunes ruraux quittent le territoire pour avoir accès aux études supérieures et ne reviennent pas s'y installer.**

« Au cours de leur vie, 1/5 ème des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui résidaient dans l'espace à dominante rurale le quitte, en général pour aller poursuivre leurs études dans les grandes villes où l'offre d'enseignement supérieur est concentrée »

**C'est un fait national et s'applique dans l'ensemble des territoires ruraux de France.**

Le développement des structures de proximité pour l'accueil de jeunes enfants et l'offre péri et extrascolaire permettent d'encourager le renouvellement de la population (installation de nouvelles familles) et améliore le cadre de vie.

Ils sont un indicateur de l'attractivité pour le territoire.

C'est un critère, pour les jeunes ménages, dans le choix d'un lieu de résidence.

C'est aussi un vecteur d'emplois direct dû à la création de postes pour les services d'accueil et indirect en favorisant la poursuite d'activité professionnelle des parents dans les entreprises qui les emploient.



Les structures de proximité ainsi que l'accès aux services et biens de consommations implantées dans les lieux concentrant les flux migratoires du trajet domicile-travail des habitants, permettent également de ne pas contraindre à des déplacements et trajets supplémentaires, si elles se trouvent positionnées sur les trajets effectués par les travailleurs dont les emplois se situent hors de leurs communes et hors du territoire.

Ainsi l'amélioration de la visibilité des aides, des services, et leur facilité d'accès permettrait également de conforter l'emploi et la formation notamment pour les jeunes, mais aussi permettre de participer au « bien vieillir » pour les seniors.

L'objectif que s'est fixé la Communauté de Communes Sundgau dans le cadre de cette étude est :

- de répondre aux besoins d'une offre globale et cohérente,
- d'améliorer le cadre de vie des habitants sur la base d'un diagnostic partagé,
- la réorganisation de la politique sociale du territoire doit permettre d'assurer l'efficacité et la pérennité de l'action sociale de manière équitable pour l'ensemble des habitants sans distinction d'âge.

**La CTG est la réponse à l'ensemble des besoins d'un territoire outre le fait de porter une réflexion sur la mutualisation des actions, des moyens humains et financiers, elle permet d'amorcer une articulation renforcée des politiques sociales de la CCS.**

# LES CONSTATS

## EN BREF

### Les atouts

- Un tissu associatif riche et dynamique Des initiatives locales dans de multiples domaines Un cadre de vie agréable et un patrimoine riche.
- De nombreux services existants pour différents publics. Un réseau de partenaires potentiellement riche et investi dans ses missions respectives.

### Les freins

- La mobilité au sein du territoire
- Un réseau de transport en commun difficile d'accès dans certaines communes
- Un manque de lisibilité des actions et des services à la population, Une baisse du nombre d'habitants au Sud du territoire.

### Les besoins

- Améliorer la communication et la lisibilité des actions et des services, Développer les partenariats, le travail en réseau et la mutualisation, Réfléchir en termes d'itinérance des actions et activités proposées
- Améliorer les actions de soutien à la parentalité et diversifier les tranches d'âges visées
- Créer un cycle d'actions de préventions selon les besoins recensés dans les structures de la CCS et des partenaires

# LES PRÉCONISATIONS



# CONSTRUIRE UNE POLITIQUE SOCIALE TRANSVERSALE

## Mutualiser et fédérer

- Créer des groupes de travail selon les thématiques prioritaires, des temps de rencontres et permettre de fédérer les acteurs du champ social pour construire des actions transversales et complémentaires,
- Renforcer la mise en place d'actions inter-services au sein de la CCS en y intégrant les acteurs du territoire,
- Renforcer la mise en place d'actions inter-acteurs au sein du territoire.

# APPRÉHENDER LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DE MANIÈRE GLOBALE

## Être cohérent

- Recenser et comprendre les besoins des familles pour adapter les offres de services au sein du territoire (mode de garde, activités familiales, etc.),
- Recenser les besoins des parents et rendre les services plus accessibles (communication, information, visibilité),
- Répondre aux freins liés à la mobilité par l'usage de l'itinérance. Adapter les services à l'évolution de la population.

## Participer à concilier vie familiale et professionnelle

- Favoriser les temps et lieux de rencontres entre les parents et permettre de renforcer les liens parents-enfants au travers de propositions d'activités et de sorties, de conférences en itinérance sur le territoire,
- Consolider la notion de réseau autour de la parentalité,
- Favoriser les possibilités d'accueillir des enfants en situation de handicap et ayant des maladies chroniques.

# INFORMER ET ORIENTER LES PUBLICS

## Participer et faciliter l'accès à l'information concernant les droits des habitants

- Repérer les besoins des familles en termes d'accès à l'information, aux droits, aux aides.
- Améliorer la qualité de la diffusion de l'information à destination des familles.
- Permettre une meilleure identification des structures et des services gérés par les acteurs du champ social au sein du territoire.
- Réfléchir à la création d'un guide des familles ou d'autres supports d'informations.
- Recenser l'ensemble des actions d'intérêt communautaire dont la CCS est un des relais de diffusion de l'information.

# SOUTENIR LES SERVICES PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

## Soutenir et informer: le rôle de médiation des Relais Petite Enfance et des Structures de la Petite Enfance

Développer la communication et les temps d'informations aux futurs parents via différents médias.  
Développer la proximité et l'itinérance des activités proposés aux parents et assistants maternels.  
Développer les partenariats avec les acteurs de la petite enfance du territoire.

### Développer les propositions au sein des structures de l'enfance

Développer les parcours éducatifs favorisant la découverte et la médiation (Artistique et culturel, citoyenneté et environnement, découverte des métiers et savoir-faire, santé et prévention) :

- Favoriser le travail entre école et périscolaire dans le cadre du PEDT.

### Développer les propositions en direction des adolescents et des 18-25 ans

Développer les partenariats et s'appuyer sur les acteurs du champ social.

Développer une offre spécifique ( culture, sport, santé, citoyenneté, environnement, avenir et orientation, etc.) pour les jeunes :

- Mettre en place des actions de préventions.
- Créer des actions de soutien à la parentalité spécifique aux parents d'ados.
- Pérenniser les activités et sorties en itinérance sur le territoire.

## PARTICIPER À L'ACCESSIBILITÉ DES INFORMATIONS POUR AIDER ET INFORMER LES HABITANTS

### Soutenir et favoriser l'accès aux droits

- Mobiliser les acteurs au contact du public à repérer les besoins et les freins (logement, inclusion numérique, mobilité, etc.).
- Créer du lien avec les CCAS.
- Évaluer la pertinence de créer des supports de communication mutualisés et adaptés pour favoriser l'identification des ressources et des aides par les habitants afin d'empêcher les situations de non-recours.

## ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET OFFRE CULTURELLE

### Soutenir et favoriser l'expérimentation et la découverte

- Développer les parcours de médiation et les sorties culturelles pour les jeunes publics, les adolescents et leurs familles en lien avec le projet culturel de territoire de la CCS.
- Favoriser la labellisation des Espaces de vie sociale
- Réfléchir à la nécessité de création d'un centre socio-culturel ou un tiers lieu sur le territoire.
- Recenser les besoins liés à l'accès à l'offre pour les jeunes mais aussi les freins rencontrés.

### Participer au soutien du tissu associatif

Maintenir l'organisation du forum des associations permettant une interconnaissance des acteurs associatifs et une identification des ressources et activités disponibles pour les habitants.

Diversifier les modes de soutiens aux associations en favorisant la montée en compétence des bénévoles et leur engagement.